



Les modifications dans l'état des lieux à effectuer apparaissent en vert.

### **Etaient présents :**

- BODDAERT Bertrand, technicien de la chambre d'agriculture
- BRUYELLE Jean-Charles, représentant de Nord Nature Environnement
- CHERIGIE Valérie, directrice du Symcéa
- COQUART François, Maire de Rebreuviette
- COQUET Dominique, Maire de Conchy-sur-Canche
- DELATTRE Emilie, chargé de mission Erosion au Symcéa
- DUBAILLE Etienne, représentant du conservatoire du littoral
- FORTIER Francis, vice-président de la fédération de pêche du 62
- FOURCROY Philippe, Président de la commission et représentant du Symcéa
- GALLET Alexandre, animateur pour le SAGE de la Canche
- HEDIN Michel, maire de Brexent-Enocq
- JACQUESSON Grégoire, chargé de mission PAPI au Symcéa
- LATURELLE Laurent, représentant de la DDTM
- MAQUAIRE Hubert, maire de Estréelles
- MASSON Dominique, Vice-Président de la CA2BM
- MICHEL André, maire de Beaufort-Blavincourt
- MORMENTYN Annabelle, représentante de l'AEAP
- ROUGE Jacques, représentant du CEN
- NAVASSARTIAN Philippe, conseiller municipal de Saint-Josse

### **Sont excusés :**

- BIGOT Benjamin, représentant de la fédération de chasse 62
- DAUSSY Philippe, représentant de la chambre d'agriculture
- DELATTRE Benoît, représentant de la chambre d'agriculture
- DRAIN Blandine, représentante du conseil départemental
- DRUELLE Christian, Maire de Vieil-Hesdin
- MASSART Michel, Maire de Blangy-sur-Ternoise
- PARMENTIER Franck, Maire d'Auchy-lès-Hesdin

## Ordre du jour :

1. Introduction
  - Accueil du Président de Commission
  - Rappel sur le SAGE
  - Tour de table des participants
  - Les objectifs de la Commission
  - Rappel des enjeux relatifs aux risques
2. Le risque inondation sur le bassin versant de la Canche
  - Généralités
  - PPRi (présentation par la DDTM)
  - PAPI (Présentation par le Sycmécéa)
3. Le risque de ruissellement et d'érosion sur le bassin versant de la Canche
  - Généralités
  - Projet QUASPER
  - Le guide Erosion
  - Les missions du Sycmécéa relatives au risque érosion/ruissellement
4. Intervention de Mr BRUYELLE

## Remarques et discussions :

### 1. Introduction

#### **Accueil du Président :**

Monsieur FOURCROY indique qu'il résumerait son intervention en deux mots : humilité et ambition. Humilité car nous sommes conscients que les aménagements ne nous protégeront pas face à des aléas très importants. Néanmoins, il ne faut pas subir sans agir. Il faut aussi une cohérence des actions. Tout le monde est concerné par les problématiques d'inondations, les élus, les habitants, les agriculteurs mais aussi la rivière.

#### **Le tour de table :**

Monsieur LATURELLE rappelle qu'il est venu ici pour présenter le PPR aux membres de la commission.

Monsieur NAVASSARTIAN indique qu'il est là en remplacement du maire de Saint-Josse. Il suit notamment les dossiers du PAPI et la GEMAPI.

Monsieur FORTIER (Président de la commission Milieux Aquatiques) a une sensibilité pour les milieux aquatiques et aimerait mieux maîtriser les impacts sur les rivières

Monsieur BRUYELLE (Président de la commission Gestion de la Ressource) attend des règles claires et applicables pour tout le monde, qui tiennent compte des problématiques du milieu agricole mais aussi des attentes des citoyens.

Monsieur HEDIN rappelle que les attentes sont fortes. Brexent-Enocq se trouve en aval de la Canche et en aval de la Ternoise donc concerné par les inondations et le ruissellement. Il faut réguler l'eau sur le bassin

Monsieur MAQUAIRE n'est pas encore trop concerné par les inondations mais est conscient que ça viendra. Il est inquiet car aucun projet n'est prévu alors qu'il y a de plus en plus d'épisodes d'inondation.



Monsieur MASSON partage le constat de ses collègues et indique que l'on aura encore des inondations sur la vallée de la Dordogne et la vallée de la Course

Monsieur COQUET rappelle que sa commune est très impactée par les problèmes de ruissellement, au Sud comme au Nord. Il souhaiterait qu'il y ait des actes, même à petite échelle mais aussi de la réglementation. Il faut justifier

Monsieur COQUART rappelle qu'il est là pour apprendre les enjeux de cette commission

Monsieur JACQUESSON rappelle qu'il attend une coordination précise entre le PAPI et le SAGE.

Monsieur MICHEL indique que sa commune est sur deux versants, le versant ouest (Canche) et le versant Est (Scarpe). Une étude entre 2018 et 2020 a été effectuée sur la commune pour les problématiques d'érosion

Monsieur DUBAILLE rappelle qu'il est important de préserver les zones humides car elles sont une solution privilégiée de lutte contre l'érosion. Il rappelle aussi que la CLE est un outil global qui pourrait trouver des solutions.

Madame CHERIGIE rappelle qu'il y a un élément de bilan à peser sur les 30 ans d'expériences du bassin de la Canche à gérer les problématiques d'érosion.

Madame MORMENTYN indique qu'elle est le relais de l'Agence auprès des SAGE

Madame DELATTRE indique qu'elle est animatrice érosion depuis 2008, elle accompagne les collectivités dans leur démarche de lutte contre l'érosion.

Monsieur ROUGE rappelle qu'il a travaillé dans le bassin Parisien en tant qu'hydrogéologue.

Monsieur FOURCROY rappelle que la CLE n'a pas vocation à lever des taxes, ni à être opérationnelle sur le terrain. La CLE correspond au cadre général, à la feuille de route et elle peut préconiser différentes actions plutôt que d'autres.

### **Objectifs de la commission :**

Aucune remarque

### **Etat des lieux (Généralités) :**

Monsieur BRUYELLE indique que nous attendons les nouvelles données relatives aux activités agricoles

Monsieur FOURCROY indique que certaines cultures nécessitent des travaux hivernaux qui ne permettent pas de couvrir le sol

## **2. Le risque inondation**

Monsieur LATURELLE rappelle que l'influence marine peut remonter jusqu'à Montreuil

### **Intervention de Monsieur LATURELLE sur le PPRi Basse vallée de la Canche :**

Monsieur FOURCROY demande s'ils intègrent les affluents jusqu'à la source

Monsieur LATURELLE répond que non, pas dans la modélisation la plus précise. Uniquement la Planquette, la Dordogne et l'Huitrepin ont été modélisés par une modélisation type « Canche ». (Carte : Diapo 32 de la présentation)

Monsieur COQUET indique que la Communauté de Communes du Ternois n'est pas concernée par le projet de PPRi

Monsieur LATURELLE répond que la DDTM a changé de stratégie, ils raisonnent maintenant en termes de bassin versant. Donc à long terme, il y aura un PPR sur le Ternois. Pour l'instant la Ternoise est modélisée en hydrogéomorphologie. Il indique aussi que si un élu est témoin d'un probable risque d'inondation sur certaines parcelles, le témoin peut utiliser des photos, articles de presse pour justifier le refus de construire.

Monsieur FORTIER indique aussi que le ruissellement peut provoquer d'autres problèmes, notamment de pollution, comme le ruissellement des digestats des méthaniseurs par exemple.

Monsieur HEDIN indique qu'en Allemagne, un seul méthaniseur a besoin de 250ha de maïs.

Monsieur BODDAERT indique aussi que ce sont des choix politiques aussi, rien n'a été fait pour sauver l'élevage donc c'est difficile de maintenir les prairies.

#### **Intervention de Monsieur JACQUESSON sur le PAPI Canche :**

Monsieur BODDAERT se demande quand est prévu la prochaine réunion sur les zones d'expansion de crue car il est intéressé pour les zones d'expansion qui vont concerner des terres agricoles.

Monsieur JACQUESSON réplique qu'il y a des concertations qui sont prévues rapidement sur la Dordogne et l'Huitrepin. Puis il y aura ensuite de tracts auprès des propriétaires et des exploitants

### **3. Le risque d'érosion et de ruissellement**

Monsieur JACQUESSON indique que tout le monde sait maintenant qu'au-dessus d'une décennale, les ouvrages légers sont dépassés. Mais tôt ou tard, les ouvrages plus « lourds », avec des défauts d'entretien ou lors des événements plus importants seront aussi dépassés.

Monsieur FOURCROY est d'accord avec ce constat. Il faut essayer en amont d'éviter ces phénomènes.

Monsieur DUBAILLE indique qu'il faut actionner les 3 leviers (cf diapo 55) en même temps.

Madame DELATTRE rappelle que le Sycméa s'est concentré sur le deuxième levier (hydraulique douce). Le Sycméa avait choisi cette stratégie et voulait ensuite ajuster avec les deux autres leviers. Mais ils sont conscients qu'avec l'accélération des phénomènes de ruissellement, il faut actionner les 3 leviers en même temps. Il faudrait faire évoluer le guide méthodologique du SAGE actuel en appuyant sur les pratiques agronomiques et les ouvrages lourds.

Monsieur FOURCROY indique que 10 mètres en aval de la fascine, il se recrée une ravine. Il faut aussi une modification des pratiques agricoles en amont pour permettre de résoudre le problème.



Monsieur BODDAERT signale que pour les pommes de terre et la betterave, la technique du non labour est plus complexe. En PDT, des essais ont été effectués en non labour mais les conditions climatiques ont impacté la qualité de la récolte. Les industriels ont donc déclassé la récolte car ils sont stricts avec leur cahier des charges. De fait, des nouveaux essais sont en cours avec d'autres techniques de préparation de sols et semis d'intercultures mais l'application de cette technique dépend beaucoup du type de sols. En hydraulique douce, un suivi et un entretien régulier des ouvrages est nécessaire pour conserver une efficacité maximale des ouvrages

**Intervention de Madame DELATTRE sur les missions du Sycméa en termes de lutte contre l'érosion :**

Monsieur FOURCROY se demande pourquoi la station de mesure des matières en suspension à Attin a été abandonnée.

Madame MORMENTYN indique qu'elle va se renseigner sur le sujet et nous indiquer où en est la rénovation de cette station.

*Ajouter dans l'état des lieux les parts de chaque affluent dans l'apport de sédiments dans la Canche.*

Pas de questions supplémentaires.

**4. Intervention de Monsieur BRUYELLE**

*La présentation est disponible en pièce jointe de ce mail*

Monsieur HEDIN rappelle la difficulté des agriculteurs à maintenir leurs prairies.

Monsieur COQUET demande où en sont les PSE (Paiements pour Services Environnementaux)

Monsieur BRUYELLE indique que cela ne concerne que les Aires d'Alimentation de Captages et dans ces zones il n'y a aucune prairie

La commission valide cette proposition avec :

- 11 voix pour
- 3 abstentions

*Le courrier envoyé est en pièce jointe du mail d'envoi du compte rendu.*

**Prochaines réunions :**

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre à 14h

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Monsieur FOURCROY Philippe, Président de la commission « Risques » de la CLE